

Guénézant (non cité au procès-verbal de la montre des 15 et 16 mai 1534)

Le 12 novembre 1470, Bonabes Guénézant rend aveu à Michel Le Penneec pour 3 œillets et une pièce labourable situés à Clis et reconnaît lui devoir 8 deniers de rente (Arch. dép. Loire-Atlantique, 47 J 85). Entre mai 1492 et mai 1493, il est l'un des deux procureurs de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° f° 30 v°), ce qui implique une notoriété en cette ville et une implantation en cette paroisse. Il dispose de biens en celle-ci : le 14 janvier 1501, sont cités une massière et un jardin qui furent à maître Guillaume Plat et à présent en possession de Bonabes Guénézant (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 38, f° 8). Mais il est également en possession au Croisic, au Lénigo, où, ne pouvant acquitter les arrérages dus à Bonabes Guénézant, Perrine Robert, veuve de Julien Thephany, lui cède une « masière » et un « emplacement » (*ibid.*, 198 J 103). Le 14 juillet 1536, Jacques Rogon déclare détenir 12 œillets de saline en la paroisse de Batz dont il a hérité – sans que l'on puisse dire quand et à quel titre – de feu Bonabes Guénézant qui les avait acquis pour 221 livres 1 sous 10 deniers (*ibid.*, B 3022, f° 41). Jacques Rogon, s^f de Troffiguet, est aussi évoqué à propos de la succession de Thomas Guénézant (*ibid.*, B 1493, f° 64).

D'autres Guénézant sont cités

- une fille de Pierre Guénézant. Dans le rentier ducal en 1491, elle est enregistrée comme épouse de Jean Boscher. Ce dernier réside à Guérande où il est « apoticaire » (le 15 décembre 1492, un acte est signé dans sa maison, *ibid.*, , E 1228/2).
- « Olivette Gueuezan » (Guénézant). Le 4 janvier 1494, elle passe un contrat de vente avec Olivier Le Boteuc et Guillemette Lescaudron (ROSMO.RDUC, *op. cit.*, *ID.*, *ibid.*, t. 1, p. 29
- Jeannette. En 1511, Elle est signalée être l'épouse de Raoul Carahès (registre des baptêmes du Croisic).
- Louis. Il est mentionné le 12 mai 1523, (Arch. dép. Loire-Atlantique, 47 J 2).
- Jean, fils de Noël. Le 31 août 1539, Olivier Le Bourlagat lui vend une pièce de terre en pré cernée de fossé tenue de Campsillon pour 12 livres (*ibid.*, 47 J 2).
- les héritiers de Hervé Guénézant (*ibid.*, B 1493, f° 27 v°3) et ceux de Perrot Guénézant (*ibid.*, B 1493, f° 132), notés en 1541 lors de la réformation du domaine ducal de Guérande.

GALLICE Alain, « Guénézant », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024